

Enfin, par la grâce sanctifiante reparait en nous l'image divine, la ressemblance divine que le péché avait effacée. L'homme, dit saint Augustin, après avoir perdu par le péché le sceau de l'image divine, ne fut plus qu'un homme. C'est cette image de Dieu, surnaturelle en nous, c'est-à-dire dont Dieu avait bénévolement gratifié le premier homme, qui faisait vraiment de lui un Fils de Dieu, que Jésus est venu restaurer, dont il nous montre en lui le parfait modèle, et qu'il nous rend par le baptême ou par la pénitence, c'est-à-dire par l'infusion de la grâce sanctifiante.

Nous sommes donc bien vraiment, par la grâce, Fils de Dieu, dieux nous-mêmes, frères et cohéritiers de Jésus-Christ : la grâce est le principe et déjà le commencement de la gloire ; et la lumière de gloire dans laquelle les saints dans le ciel voient clairement Dieu comme il est, face à face, n'est pas autre chose que cette grâce sanctifiante parvenue à son complet développement.

Participants de la vie divine, possédant dès ici-bas les arrhes et comme le prélude de la gloire, tant que la grâce sanctifiante pénètre notre âme et la surelève tout entière avec toutes ses puissances, jusqu'à la filiation divine, qui pourrait trouver étrange que notre nourriture quotidienne fût Dieu lui-même, Dieu qui se donne ici-bas sous le voile, en attendant qu'il nous nourrisse de Lui-même au ciel, dans la pleine vision de la clarté béatifique ?

(à suivre.)

Avantages spirituels offerts à nos abonnés.

1. Ils ont part à *une messe* célébrée *chaque semaine*, soit *52 Messes par an*, à leurs intentions, pour les vivants et pour les défunts. Ils participent, en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.
2. Ils ont part, après leur mort, à un *Service solennel*, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.
3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire.